

Communiqué de presse

Berne, le 7 avril 2026

Nouvelle structure tarifaire pour la physiothérapie soumise au Conseil fédéral pour approbation

Les partenaires tarifaires Physioswiss, H+ Vos Hôpitaux et prio.swiss, l'association des assureurs-maladie suisses, ont mené à bien les négociations sur une nouvelle structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie dans le cadre de l'assurance-maladie (LAMal). Ensemble, ils ont soumis les documents au Conseil fédéral pour approbation le 2 avril 2026. Les partenaires tarifaires ont réussi à créer une structure moderne, appropriée et fondée sur des données.

Après près de deux ans de négociations, les partenaires tarifaires Physioswiss, H+ Vos Hôpitaux et prio.swiss ont finalisé une nouvelle structure tarifaire. Déposée le 2 avril 2026 auprès du Conseil fédéral pour approbation, son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2027.

Plus de transparence et moins de bureaucratie

Avec cette nouvelle structure, les partenaires tarifaires ont franchi une étape importante: le passage d'un tarif forfaitaire à un tarif à la prestation avec composante temporelle. Ainsi, les prestations de physiothérapie seront désormais facturées en unités de cinq minutes, y compris dans le cadre de la LAMal. Cette modification rend la facturation plus transparente, réduit les demandes de précision entre physiothérapeutes et assureurs et donc la charge administrative. La négociation, le calcul et l'évaluation de ces prestations reposent sur des données actuelles et représentatives tant en termes de coûts que de prestations.

Moderne et tournée vers l'avenir, la nouvelle structure prend également en compte les prestations liées au programme de prévention des chutes. De plus, les partenaires tarifaires l'ont détaillée davantage, en créant, par exemple, des positions spécifiques pour les prestations effectuées en l'absence du/de la patient-e ou pour les traitements robotisés.

Les partenaires tarifaires Physioswiss, H+ Vos Hôpitaux et prio.swiss sont unanimes: cette nouvelle structure tarifaire a permis de trouver une solution moderne, appropriée et équitable tant pour les physiothérapeutes que pour les patients et patientes.

Contexte

Début 2023, le Conseil fédéral avait annoncé son intention d'adapter la structure tarifaire des prestations de physiothérapie. Au printemps 2024, il a suspendu ce projet, donnant aux partenaires tarifaires jusqu'en avril 2026 pour réviser la convention.

Contacts

Osman Bešić, directeur général de Physioswiss
media@physioswiss.ch, 058 255 36 17

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice de H+
medien@hplus.ch, 031 335 11 63

Saskia Schenker, directrice de prio.swiss
media@prio.swiss, 058 521 26 26

Physioswiss

La physiothérapie améliore la qualité de vie des personnes en traitant et prévenant les dysfonctionnements physiques et les douleurs. Elle intervient dans les traitements, la rééducation, la prévention, dans la promotion de la santé et les soins palliatifs. L'Association suisse de physiothérapie Physioswiss représente les intérêts de près de 12 000 membres. Forte de 16 associations cantonales et régionales, elle contribue à façonner l'avenir du système de santé suisse.

H+ Vos Hôpitaux

H+ Vos Hôpitaux est l'association nationale des hôpitaux et cliniques publics et privés de Suisse. Elle regroupe 218 hôpitaux et cliniques dans les domaines des soins somatiques aigus, de la psychiatrie et de la réhabilitation, répartis sur plus de 500 sites. S'y ajoutent 13 membres associatifs et environ 120 membres partenaires. H+ représente ainsi un secteur comptant quelque 250 000 employés. H+ réunit la défense des intérêts de la branche, sa plateforme de communication et ses services aux membres, et s'engage pour des conditions-cadres pérennes de l'offre hospitalière suisse.

prio.swiss

prio.swiss est l'association faitière de tous les assureurs-maladie suisses actifs dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Elle représente, en tant que voix commune de ses membres, 100 % des assurés en Suisse. prio.swiss s'engage dans le dialogue politique et sociétal en faveur d'un système de santé suisse de haute qualité, facilement accessible et financièrement durable, qui place au centre les intérêts des assurés et leur libre choix. L'association coordonne les intérêts et les positions de ses membres. Elle élabore des bases dans les domaines de la politique de santé, de l'approvisionnement en soins médicaux, des structures tarifaires, de la mesure de la qualité ainsi que des données de santé et des normes sectorielles.